

Le Baromètre vélo pour la ville de Molsheim.

Qu'est-ce le baromètre cyclable ?

Le baromètre cyclable est une enquête nationale portant sur les conditions cyclables dans les villes françaises. En répondant aux 30 questions de l'enquête en ligne, toute personne était invitée à évaluer la sécurité et le confort des déplacements à vélo dans sa ville respective et à faire des propositions d'amélioration.



Cette enquête a été organisée en novembre 2017 par la Fédération des Usagers de la bicyclette (FUB). La FUB a son siège à Strasbourg et fédère 292 associations de cyclistes dans toute la France. L'association MVPV à Molsheim fait partie du réseau FUB.

La notation s'est effectuée sur une échelle de 1 (exécrable ou absolument insuffisant) à 6 (parfait).

L'objectif de l'enquête était

- de faire un état de lieux des conditions cyclables par les usagers eux-mêmes,
- d'identifier les points noirs,
- d'entrevoir les points à améliorer,
- de mettre en exergue des bons exemples,
- de comparer les villes entre elles.

Les résultats

L'enquête dans son ensemble et comparaisons

Dans l'ensemble de la France, plus de 113000 contributions ont été enregistrés. Seules les villes qui cumulent plus de 50 évaluations figurent dans le classement.

Avec 87 réponses, la ville de Molsheim figure parmi les 316 villes françaises qui sont classées et analysées dans le cadre du baromètre vélo.

Avec 9,4 réponses pour 1000 habitants, Molsheim est la ville qui a le plus participé dans la région Grand-Est en proportion par rapport au nombre d'habitants.

A Molsheim le climat vélo a été jugé « moyennement favorable » par les usagers locaux.

La note globale décernée par les usagers y est 3,37 sur 6.

Sur le plan national, Molsheim occupe la onzième place parmi les 89 villes de moins 20000 habitants classées, la moyenne y étant de 2,82/6. Toutefois, à l'échelle bas-rhinoise, Molsheim est beaucoup moins bien classée et occupe la 4ème place sur 5, devancée par Strasbourg (climat favorable), Séléstat et Illkirch-Graffenstaden (plutôt favorable), mais elle jugée plus cyclable que la ville de Schiltigheim.

Les résultats sont consultables sur : <https://www.parlons-velo.fr/barometre-villes-cyclables>

Les réponses pour Molsheim

Le profil des répondants :

La grande majorité des répondants Molsheimiens sont des cyclistes qui utilisent très régulièrement le vélo dans notre ville (79%) . En d'autres termes : ceux et celles qui ont répondu, sont des personnes qui sont concernées et qui connaissent bien la situation de par leur pratique régulière.

La « disparité » des réponses à Molsheim est faible, cela signifie que globalement les réponses sont plutôt homogènes et vont globalement dans le même sens.

Les points forts et les points faibles

La note globale de 3,37/6 pour Molsheim cache des écarts considérables :

Les points positifs :

- ✓ La sécurité pour « joindre les communes voisines » est jugée excellente (4,8/6).
- ✓ Le stationnement des vélos à la gare est également jugé facile.
- ✓ L'entretien des itinéraires cyclables est jugé de manière positive.

Les points négatifs :

- L'absence de double-sens cyclables dans les rues à sens unique notée « très défavorable » (1,8 /6).
- La sécurité sur les grands axes et aux intersections en ville a été jugée « défavorable » (respectivement 2,8 et 2,6 sur 6)
- La sécurité des enfants et des personnes âgées est jugée insuffisante par les usagers (2,6/6).
- En dehors des questions de sécurité, les usagers pointent la difficulté de louer un vélo à Molsheim (1,8/6).

Les points noirs : « l'endroit le plus problématique pour les vélos dans ma ville »

Endroit le plus problématique	Nombre d'exprimés	En % du total des exprimés
Manque de double-sens cyclables au centre-ville	15	17,20%
Grands axes intra-muros sont problématiques / dangereux à cause des voitures	13	14,90%
Liaison centre-ville – gare est problématique / dangereuse	13	14,90%
Accès aux écoles problématique / dangereux	12	14,80%
	8 collèges et lycée 4 écoles primaires	
Manque de zone 30 au centre	8	9,20%
Globalement le manque d'aménagements cyclables intra-muros	8	9,20%
Dangerosité du carrefour de la Sous-Préfecture	7	8,00%
Automobilistes ne respectent pas les cyclistes / les mettent en danger	6	6,90%

N.B. Les points qui ont reçu moins de 5 réponses ne figurent pas dans la liste.

Analyse des résultats

Analyse sur le plan national

Cette enquête d'une grande ampleur a permis pour la première fois une évaluation des conditions cyclables dans toutes les villes de France par les usagers. La forte participation rend les résultats crédibles.

Basée sur cette vaste enquête, la FUB conclut que les conditions de circulation à vélo sont insatisfaisantes dans les villes françaises : en effet les conditions cyclables ont été jugées « favorables » ou « plutôt favorables » dans seulement 21 villes sur 316.

Par conséquent, la FUB « invite les villes de France à s'emparer des résultats du Baromètre des villes cyclables pour concevoir des politiques de mobilité modernes, à la hauteur des enjeux du 21^e siècle. Ce baromètre doit susciter le débat dans chaque territoire et susciter des politiques cyclables plus ambitieuses »...en espérant que les résultats seront meilleurs lors de la prochaine édition en 2019.

Analyse des résultats à Molsheim

A Molsheim, la forte participation à l'enquête montre deux choses :

1. Molsheim est une ville où il existe **une pratique cyclable bien ancrée**, non seulement pour le tourisme et les promenades, mais aussi pour les déplacements au quotidien.
2. Il existe dans la population de Molsheim **une forte demande** pour sécuriser et améliorer la pratique du vélo.

Sans surprise l'enquête confirme le contraste important entre la bonne qualité et la continuité exemplaire du réseau cyclable entre les communes d'un côté et le manque de continuité et de sécurité pour les cyclistes en ville de l'autre côté. A noter que la création d'un réseau cyclable complet et sans coupures est préconisée par 66% des participants à l'enquête

Les intersections et les grands axes sont des passages obligés pour de nombreux cyclistes ; le danger qu'ils y ressentent les freine à utiliser le vélo pour bon nombre d'entre eux. De ce fait cela crée des discontinuités. **Des mesures de sécurisation s'imposent donc.** On peut tout particulièrement citer le carrefour de la sous-préfecture qui est un réel point noir pour les cyclistes, mais aussi l'avenue de la Gare, qui n'a pas encore d'aménagements cyclables malgré la forte demande de la part des usagers.

Il existe aussi un contraste entre la forte **pratique du vélo parmi les écoliers et collégiens à Molsheim** et le fait que les répondants trouvent qu'il est dangereux pour les enfants de circuler à vélo dans notre ville. Décourager les enfants à faire du vélo serait fatal : moins qu'il y a de cyclistes, plus le danger est élevé ; il faut les encourager en créant ou en confortant des itinéraires sécurisés et continus pour leurs déplacements au quotidien. Plus important encore : il faut baisser le niveau de vitesse des voitures dans notre ville, qui est la principale source de danger pour les cyclistes (et les piétons). Une analyse des accidents impliquant les vélos devra être faite.

Le problème de **l'imperméabilité des sens-uniques** est fortement déploré par les participants de l'enquête. Beaucoup d'entre eux ont exprimé la volonté d'instaurer des doubles-sens cyclables. Les résultats de l'enquête confortent les analyses et revendications de l'association MVPV sur ce point. Au centre-ville, le cycliste molshémien est quasiment obligé de prendre les rues à sens unique à contresens (ce qui est interdit à Molsheim, mais prévu par la loi et autorisé dans la majorité des villes françaises), tant les détours imposés sont énormes. Les nombreux cyclotouristes (Molsheim est située sur un itinéraire cyclable européen) roulent de toute façon à contresens, puisque c'est la pratique répandue dans les autres villes de l'itinéraire. Les pénaliser signifie nuire à l'attractivité touristique de notre ville.

La mise en place de double-sens cyclables est une mesure qui augmente la sécurité des cyclistes dès lors qu'elle est accompagnée de la **création de zones 30 ou de zones de rencontre** (« Zone 20 »). La question des double-sens cyclables est ainsi couplée à la question des zones 30 ; la création de ces dernières est sans surprise une autre demande forte des molshémiens qui ont participé l'enquête. Cette mesure rend la pratique cyclable plus sécurisée au-delà de la question des double-sens.

La modération de la vitesse des véhicules motorisés en ville est préconisée par 49% des répondants. Parmi les 89 communes classées de moins de 20000 habitants, Molsheim est largement en tête pour cette demande, ce qui doit interpeller les responsables sur ce point.

La cohabitation entre usagers est un autre point à analyser : tandis que la cohabitation entre cyclistes et piétons est jugée plutôt favorablement (4,2/ 6), les cyclistes trouvent dans la majorité que les conducteurs des voitures ne les respectent pas assez (3,1/6). Un certain nombre de commentaires des répondants souligne cette problématique.

Par ailleurs, la communication de la ville en faveur du vélo est jugée de manière plutôt défavorable. Ces deux points plaident en faveur de mesures de sensibilisation envers des automobilistes à l'égard des cyclistes (mais aussi les piétons).

Pour conclure, cette étude et les résultats qui en ressortent confortent MVPV dans sa volonté de continuer le dialogue avec la mairie sur l'amélioration de l'offre pour les cyclistes.